



Création d'ateliers pédagogiques sur le thème "réduction"

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sydevom de Haute Provence

Avenue Pierre Gassendi La Sève – ZA La
Cassine
<http://www.sydevom04.fr/>

AW
admin
ADEME
alexandre.bonne@smile.fr

Mots-clés: Espace privé JEUNESSE, PREVENTION DES DECHETS, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,, BIODECHET, CENTRE DE TRI, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le SYDEVOM s'est engagé depuis le 10 décembre 2010 dans un Programme Local de Prévention des déchets portant sur la quantité et la nocivité des déchets produits sur son territoire. Le SYDEVOM a donc mis en oeuvre depuis 2011 un programme d'actions visant à réduire de 7% en 5 ans la production de déchets.

Dans le cadre de son action n°2 "communication auprès des scolaires sur la prévention" faisant partie intégrante de l'axe n°1 du Programme Local de Prévention (sensibilisation des publics à la prévention), l'équipe du SYDEVOM a créé et réalisé des ateliers pédagogiques sur le thème de la réduction des déchets : compostage et récupération.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Sensibiliser les enfants au tri et à la réduction des déchets à la source à travers un photolangage, des jeux et des démonstrations
- Inciter les élèves et les enseignants à mettre en place une action de réduction des déchets au sein de leur établissement

Public cible : Cycle 3 (CE2; CM1; CM2) et élèves de 6ème

Résultats quantitatifs:

Du 1er Janvier 2011 au 31 Octobre 2014 :

- Nombre de classes ayant eu une intervention de l'équipe du SYDEVOM : 216
- Nombre d'enfants sensibilisés au tri et à la réduction des déchets : 5 543

Résultats qualitatifs :

Indéterminés à ce jour

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Achat de malettes pédagogiques spécifiques au compostage comme "la boîte à compost"
- Rencontre avec les responsables pédagogiques (directeur d'écoles, de centre de loisirs ...)
- Définitions des classes cibles
- Proposition d'un plan d'actions
- Rencontre avec les enseignants ou animateurs concernés
- Animations dans les établissements
- Suivi des actions de réduction des déchets mises en place dans les établissements

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

2 animateurs (environ 50% de leur temps de travail)

Moyens financiers :

1 460 € dépensés depuis 2011 pour cette action (*achat de malettes, de petits matériels ...*)

Moyens techniques :

- Mallettes pédagogiques
- Caisses de tri
- Tiroir à compost
- Échantillons de matières premières et de matières recyclées
- Petit matériel pour réaliser les objets en déchets recyclés
- Déchets lavés
- Fruits et légumes d'une dînette

Partenaires mobilisés :

- Établissements scolaires
- Élus
- Animateurs

VALORISATION

Facteurs de réussite :

- Distribution d'un kit d'animations aux enseignants sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets pour sensibiliser les enfants tout au long de l'année - *téléchargeable sur notre site internet dans la rubrique enseignants* : <http://www.sydevom04.fr/mediatheque/enseignants/>
- Mise en place et suivi des composteurs installés au sein des établissements
- Fréquence des animations par l'équipe du SYDEVOM une fois tous les deux ans dans chaque établissement du territoire (*du CP au CM2*)
- Formation des animateurs pour les temps d'activités périscolaires

Difficultés rencontrées :

Adaptabilité des ateliers "récup" en fonction des grands événements de l'année (*Halloween, Noël, le printemps...*) comme par exemple la création des chauves souris en boîte de conserve pour récupérer les bonbons ou bien la création de boules et guirlandes pour décorer le sapin de Noël et des boules à neige avec son joujou préféré !

Recommandations éventuelles:

Pensez à stocker une grande quantité de déchets en tout genre

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.